

COIVREL « Les buttes »

Balade Pédestre

Distance 6 Km

Balade parrainée par les marcheurs St Justois



« La Butte de Coivrel » est un endroit protégé dans le cadre d'une Zone Naturelle d'Intérêt Ecologique Floristique et Faunistique. Son origine est lié aux vestiges d'un fortin gallo-romain « le Castelet » dont il ne reste qu'une butte de terre au Nord du village. Autour d'un étang, se retrouve différents animaux de lieux humides grenouilles, libellules, ... avec une petite pause déjeuner au sein de l'aire de pique-nique aménagée !

Pour en savoir plus sur les espèces à découvrir cliquer : [ZNIEFF - 220013823](#)

A découvrir sur votre chemin : La commune de Coivrel possède 6 calvaires et 2 croix ... les trouverez-vous ? Certains se trouvent peut-être sur votre chemin ou à proximité...

Pour accéder à leurs emplacements, aux photos et à leurs histoires : [cliquer ici](#)

Départ et Arrivée : parking place de l'Eglise à Coivrel

- Prendre un temps pour découvrir l'Eglise St Martin (XVIème siècle), avec sa façade occidentale percée d'un portail mouluré dans le tympan duquel se trouve une sculpture en pierre représentant Saint Martin partageant son manteau ;
- Remonter rue de la Vallée, à votre droite le cimetière communal ;
- Continuer rue de la Vallée et prendre le 2ème chemin à gauche, continuer jusqu'au bout et prendre à droite ;
- Continuer et prendre le 1er chemin à gauche « le chemin des Rosiers » jusqu'au bout ;
- Tourner à droite suivre le chemin qui longe la voie ferrée, arriver sur un carrefour, prendre à droite ;
- Continuer jusqu'au prochain chemin sur votre gauche et continuer toujours tout droit ;
- Au bout prendre la 2ème rue à droite « Rue de Montgerain », continuer jusqu'à arriver sur l'intersection avec la Grande Rue ;
- Tourner à gauche sur la Grande Rue et prendre la 1ère à droite ;
- Continuer et arriver au carrefour de la Rue de Ravenel : traverser et aller tout droit ;
- Continuer et arriver au carrefour de la Rue de Maignelay : traverser et aller tout droit en longeant le lieu-dit « Derrière le marais » ;
- Arriver au bout du chemin sur la Grande Rue, tourner à droite sur la Grande Rue et redescendre jusqu'à l'Eglise.





Bonne balade animée !

*Parrainé par l'Association des Marcheurs St Justois
Avec nos remerciements à Mr Pascal FOVIAUX (Président) pour sa contribution.*